

# PROJET DE RESEAU 2015 – 2019

## REP LAMARTINE



## Bischheim

# SOMMAIRE

## **Partie 1** **Eléments de contexte et diagnostic**

- I. Présentation du Rep Lamartine
- II. Territoire
  - a. Présentation
  - b. Objectifs prioritaires du QPV
- III. Ressources humaines du Réseau Lamartine
  - a. Enseignement ordinaire
  - b. Enseignement spécialisé
- IV. Partenaires locaux du Réseau Lamartine
- V. Diagnostic partagé du Réseau Lamartine
  - a. Tableau de bord du collège
  - b. Synthèse des objectifs et indicateurs de chaque établissement

## **Partie 2** **Plan d'action du réseau**

- I. Axe 1 - La réussite pour tous
- II. Axe 2 - La réussite tous ensemble
- III. Axe 3 - La réussite de chacun
- IV. Demandes de formations Rep

## **Partie 3** **Organisation et fonctionnement du réseau**

- I. Les instances du Rep
  - a. Comité de pilotage
  - b. Conseil Ecole Collège
  - c. Comité pour l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) inter-degrés
  - d. Liaisons inter-cycles
- II. Accueil des moins de trois ans
- III. Expérimentation (article 34) : R'accroche

# Partie 1 : Structure du réseau d'éducation prioritaire Lamartine

## I. Présentation du Rep Lamartine

### Textes de références :

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école

Circulaire n°2014-077 du 4-6-2014

Refondation de l'éducation prioritaire – BO n°23 du 05-06-2014

## REP LAMARTINE

### RESPONSABLE

**Cédric BAILLET**  
Principal

Collège Lamartine  
9 rue Lamartine  
67 800 Bischheim  
03 88 33 25 11  
[ce.0671822S@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671822S@ac-strasbourg.fr)

### RESPONSABLE

**Christophe GLEITZ**  
Inspecteur de l'Education nationale

Circonscription de Strasbourg 6  
65 avenue de la Forêt Noire  
67 083 Strasbourg  
03 69 20 93 40  
[ien.strasbourg6@ac-strasbourg.fr](mailto:ien.strasbourg6@ac-strasbourg.fr)

### RESPONSABLE

**Daniel PAUTHIER**  
Inspecteur d'Académie  
– Inspecteur pédagogique référent

[daniel.pauthier@ac-strasbourg.fr](mailto:daniel.pauthier@ac-strasbourg.fr)

ETABLISSEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU PRINCIPAL OU DE LA DIRECTRICE	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL
COLLEGE	LAMARTINE	Cédric BAILLET	9 rue Lamartine 67 800 Bischheim	03 88 33 25 11	<a href="mailto:ce.0671822S@ac-strasbourg.fr">ce.0671822S@ac-strasbourg.fr</a>
ECOLE ELEMENTAIRE	LES PRUNELLIERES	Sandrine SCHILDKNECHT	82 avenue de Périgueux 67 800 Bischheim	03 88 33 14 65	<a href="mailto:ce.0672847F@ac-strasbourg.fr">ce.0672847F@ac-strasbourg.fr</a>
ECOLE MATERNELLE	LAUACKER	Stéphanie UMBRICHT	Rue de Reichstett 67 800 Bischheim	03 88 83 44 97	<a href="mailto:ce.0672022J@ac-strasbourg.fr">ce.0672022J@ac-strasbourg.fr</a>
ECOLE MATERNELLE	LES PRUNELLIERES	Laura MINNI	82 avenue de Périgueux 67 800 Bischheim	03 88 83 67 27	<a href="mailto:ce.0670315D@ac-strasbourg.fr">ce.0670315D@ac-strasbourg.fr</a>

### COORDONNATRICE DU REP

Caroline Loechleiter

[coordonnateur.lamartine@ac-strasbourg.fr](mailto:coordonnateur.lamartine@ac-strasbourg.fr)

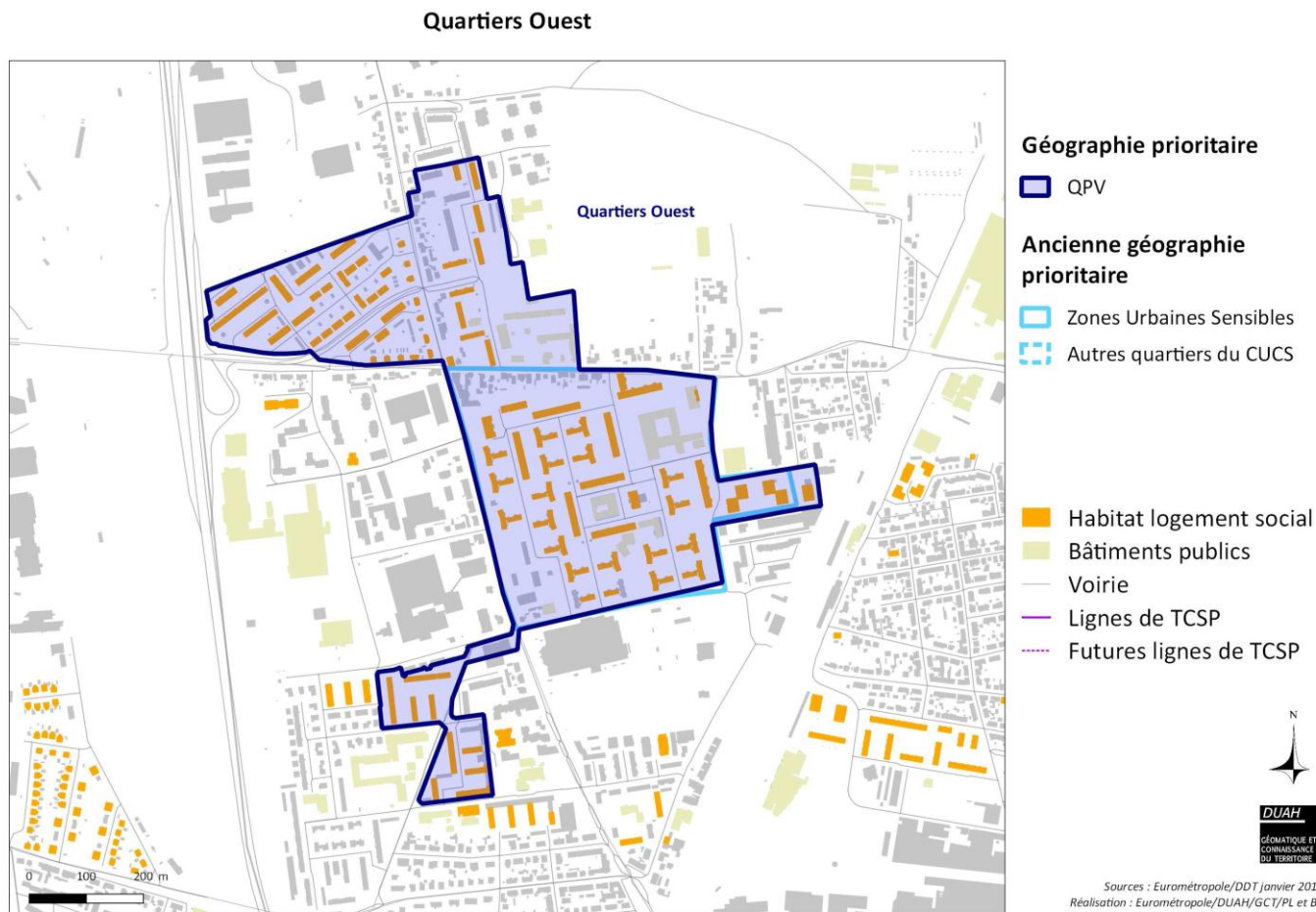
Ecole élémentaire Les Prunelliers  
82 avenue de Périgueux  
67 800 Bischheim

03 88 62 91 30

## II. Territoire

### a. Présentation

Le Quartier Priorité de la Ville (QPV) Ouest de Bischheim dit *Quartier des Ecrivains* est implanté sur les communes de Bischheim et de Schiltigheim.



	<b>QPV Quartiers ouest (2011)</b>	<b>Commune de Bischheim (2011)</b>
<b>Population (habitants)</b>	<b>6050</b>	<b>17 570</b>
<b>Superficie (hectares)</b>	<b>35,4</b>	<b>440</b>
<b>Revenu fiscal annuel médian (€) par Unité de Consommation (2011)</b>	<b>10 000</b>	<b>16 622</b>
<b>Evolution du revenu fiscal de 2001 à 2011 (%)</b>	<b>-</b>	<b>20,8</b>

Le quartier des Écrivains (QPV « Quartiers Ouest ») est situé sur les deux bans communaux de Schiltigheim et de Bischheim, ce qui rend nécessaire une entente et une coordination entre les deux communes pour élaborer l'ensemble des stratégies de développement territorial et l'animation du territoire. Il en va de même pour les deux coordonnatrices des Rep Lamartine (Bischheim) et Leclerc (Schiltigheim) qui coordonnent un certains nombres d'actions à destination du Quartier des Écrivains, en particulier le Reap (Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents). Le quartier des Écrivains représente 12,3% de la population totale des communes de Bischheim et Schiltigheim.

A Bischheim, le ban communal s'étend sur 4,4 km<sup>2</sup> avec une densité moyenne de 4 012 habitants au km<sup>2</sup>. 32% du parc immobilier de la commune est constitué de logements sociaux. Avec 17 739 habitants, Bischheim est la 7ème commune du département du Bas-Rhin et la 10ème d'Alsace. Elle constitue avec Schiltigheim et d'autres communes les faubourgs nord de l'agglomération strasbourgeoise. Dès la fin du 19ème siècle, la ville de Bischheim s'industrialise avec l'implantation des ateliers de réparation des chemins de fer d'Alsace - Lorraine. Dans un contexte de pauvreté, les ateliers constituent une véritable opportunité économique et permettent un bond social et économique pour la commune et ses habitants. Les deux tiers du ban communal sont urbanisés, le reste constituant des espaces naturels (forêts, champs et plan d'eau).

Le quartier des Écrivains, appelé Cité Erstein jusqu'en 1989, a été construit à partir de 1961 pour rapatrier les français d'Algérie et les algériens qui avaient choisi la nationalité française. Il a été conçu par l'architecte Gustave Stoskopf. Le quartier compte 1 205 logements répartis en 142 F2, 460 F3, 467 F4, 135 F5.

Le quartier est bien intégré dans le tissu urbain et est à moins de 20 minutes en transports en commun du centre-ville de Strasbourg. Mais enclavé entre l'autoroute et l'importante coupure physique constituée par les ateliers SNCF, le quartier est également isolé du centre ancien des deux communes.

Le QPV « Quartiers Ouest », le quartier prioritaire de la Politique de la Ville couvre, outre le quartier des Écrivains, une extension au nord avec la rue de Vendenheim composée de logements sociaux (patrimoine OPUS 67) et le quartier dit « SNCF » (patrimoine ICE) proche de l'autoroute. Au sud, une partie du quartier des Généraux géré par le Foyer Moderne complète le périmètre QPV. Le QPV compte 2114 logements sociaux (RPLS 2013).

## **b. Objectifs prioritaires du QPV (contrat cadre de l'Eurométropole)**

Le contrat cadre de l'Eurométropole (p.263) présente le diagnostic territorial, partagé par tous les partenaires du territoire. Les objectifs prioritaires qui ressortent de ce diagnostic et dans lesquels le réseau Lamartine peut s'inscrire sont les suivants :

### **Accompagner les populations les plus précaires**

- prévenir les problèmes de santé : infantile, polytoxicomanie, psychique...
- renforcer l'action du PAEJ en direction des jeunes et des familles (mal être notamment)
- consolider les actions d'apprentissage de la langue française
- faciliter les liens parents/ enfants/ écoles
- favoriser l'accès aux actions éducatives et de prévention, accompagner les parents

### **Renforcer et consolider les actions en direction des enfants et des jeunes**

- mise en œuvre du PEL (Schiltigheim) et finalisation du futur PRE : parcours de l'enfant et du jeune
- cibler plus particulièrement les jeunes 10-15 en adaptant l'offre d'activités
- développer une offre jeunesse cohérente et de qualité (extra et périscolaire, loisirs éducatifs
- soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif
- renforcer les actions en direction des jeunes en rupture et les « évitants »
- faciliter l'accès à l'offre culturelle et sportive
- engager des actions sport/santé

### **Formation et accès à l'emploi**

- anticiper les phénomènes de décrochage scolaire
- renforcer les actions spécifiques mettant en relation offre et demandeurs d'emploi
- renforcer les liens avec le réseau d'entreprises des zones d'activité à proximité (E3, ZAC Vendenheim...)
- renforcer les dispositifs d'apprentissage de la langue française
- améliorer l'accès aux zones d'activités par un réseau de transport collectif adapté

### III. Ressources humaines du Réseau Lamartine

#### a. Enseignement ordinaire

Premier degré		Second degré	
Directrices	3	Direction	3
Enseignants	27	Enseignants/documentaliste	29
Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés	3,5	Secrétariat	1
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	9	Conseillère Principale d'Education	1
Contrats aidés	3	Vie scolaire (AE, AP, APS)	5,5
		Conseiller d'orientation psychologue	1
		Assistante sociale	1
		Agents d'entretien des locaux / cuisine	6
Premier et second degrés			
Coordonnatrice			1
Médecin scolaire/infirmières			1,5

#### b. Enseignement spécialisé

Premier degré	
Enseignante Ulis école troubles des fonctions cognitives	1
AVS	3
Second degré	
Enseignante Ulis Troubles des fonctions motrices	1
AVS	8

#### IV. Partenaires locaux du Réseau Lamartine

- **Centre Socio-Familial (CSF) Victor Hugo**: L'association participe au développement social local du QPV Ouest et plus spécifiquement de la Cité des Ecrivains. Son projet est élaboré avec les habitants, concerté avec les partenaires et se réfère aux caractéristiques du territoire (Quartier Politique de la Ville). Pour mettre en œuvre les décisions prises par le conseil d'administration, le Centre emploie environ trente personnes dont le nombre total d'heures est équivalent à 22 temps pleins. Le CSF Victor Hugo organise le Comité local d'accompagnement à la scolarité (Clas) en étroite collaboration avec l'école élémentaire Les Prunelliers et le collège Lamartine. Le Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) est organisé conjointement Rep Leclerc et Rep Lamartine, pour les familles du quartier des Ecrivains et particulièrement celles bénéficiant du Clas.
- **Association Jeunes équipes d'éducation populaire (Jeep)**: C'est une association d'éducateurs, présents sur le quartier des Ecrivains. Leurs missions : éducateurs de rue, accompagnement des habitants du quartier, accueil... Elle est le partenaire privilégié pour la mise en place du Projet de Réussite Educative.
- **Unité territoriale d'action médico-sociale (Utams)** : L'Utams regroupe des professionnels représentant les missions du Pôle d'aide à la personne du Conseil départemental, dont la Protection maternelle et infantile, l'insertion, la mission autonomie et la protection de l'enfance.
- **La ville de Bischheim**: La ville a compétence sur les écoles dont les locaux lui appartiennent. Elle organise notamment les Nouvelles activités périscolaires, avec le souci de les adapter aux projets des écoles. La mise en place d'un Projet de Réussite Educative est en réflexion.
- **APEE**: L' Association des Parents d'Elèves du quartier des Ecrivains est subventionnée pour l'aide aux devoirs sur le quartier des écrivains.
- **Association livres et Bibliothèque itinérante**: L'abonnement de cette bibliothèque localisée au sein du CSF Victor Hugo est de 1 euro pour l'année. La bibliothèque itinérante permet aux livres d'aller aux personnes.
- **Bibliothèque „Cour des Boecklin“**: elle permet le prêt de livres au sein même de l'école.
- **Point accueil écoute jeune**: la mission est confiée à l'association ALT.
- **Mission locale**: Sa mission principale concerne le volet *emploi* du Contrat Ville.
- **Associations de parents**: elles participent à la vie des établissements scolaires.

A ces partenaires locaux s'ajoutent d'autres partenaires qui interviennent sur des missions spécifiques (Thémis, la Draac, le Planning familial, Uniscité, Fédération française de bridge, d'échec, le théâtre du Potimarron, la Cinémathèque française, Alsace cinéma, Hopla ...)

## V. Diagnostic partagé du Réseau Lamartine

### a. Tableau de bord du collège

Dans un premier temps, pour construire notre projet de réseau, nous avons tenu compte des indicateurs du tableau de bord du collège.

#### Pourcentage d'élèves résidant en ZUS 2011-2012

	Etablissement	Département	Académie	France
% d'élèves résidant en ZUS	<b>32,2</b>	9,0	8,2	7,0

#### Pourcentage de titulaires d'une bourse de collège (Public + Privé)

	2012	2013	2014
% de boursiers de l'établissement	51,7	49,1	<b>51,4</b>
% de boursiers de l'académie	22,9	23,4	24,4
% de boursiers France	27,8	27,6	28,3

#### Pourcentage d'élèves en retard d'un an à l'entrée en 6ème (Public + Privé)

	2010	2011	2012	2013	2014
Etablissement	21,8	23,3	14,3	16,3	<b>19,8</b>
Département	11,4	10,4	10,7	10,3	9,1
Académie	11,8	10,9	10,8	10,5	9,5
France	12,9	11,9	11,6	11,1	10,3

#### Taux de redoublement global en classe de 6ème (Public + Privé)

	2010	2011	2012	2013	2014
Etablissement	8,8	1,1	1,1	1,4	<b>0</b>
Département	3,0	2,3	2,0	1,5	1,6
Académie	3,0	2,6	2,4	1,9	1,8
France	3,8	3,2	2,9	2,2	2,1



## **b. Synthèse des objectifs et indicateurs de chaque établissement**

Dans un second temps, nous avons pris en compte les objectifs généraux dégagés par les trois écoles et le collège dans leurs projets respectifs. L'entrée dans les apprentissages et le climat scolaire, plus particulièrement la relation école/famille, est une priorité commune aux quatre établissements. Cela constituera les deux premiers axes du projet de Réseau. Concernant la dernière colonne, nous avons dégagé ce qui rend ces actions remarquables : elles se déclinent toutes sur les quatre cycles. Ce travail de réseau engagé se retrouvera dans le troisième axe du projet.

	Langage/compréhension Entrée dans les apprentissages	Climat scolaire Relations école-parents	Santé/hygiène Citoyenneté Développement durable/jardins
E.M. Prunelliers	Mobiliser différentes ressources langagières pour une meilleure compréhension : - des imagiers pour des mots (cycles 1 et 2) - défi-lecture - prêts de sacs à albums	Faire de l'école un lieu de vie : - améliorer la visibilité des actions de l'école pour les parents - enrichir les temps de récréation - Ouvrir la classe aux parents - faire participer les parents à la vie de l'école	Sensibiliser au développement durable et à la santé : - des fruits et des légumes à la récréation (cycles 1 à 4) - apprendre à imiter et à trier les déchets - jardiner au fil des saisons
E.M. Lauchacker	Permettre une meilleure entrée dans les apprentissages à tous les élèves : - des imagiers pour des mots - l'écrit au service du langage oral - ateliers type Montessori	Favoriser la relation et le lien école-familles : - la coéducation - ateliers culinaires - jeux de sociétés	Sensibiliser les élèves aux notions d'hygiène alimentaire pour les amener à modifier leurs habitudes : - des fruits et des légumes à la récréation - jardiner pour mieux manger - bouger et découvrir son corps pour mieux le respecter
E.E. Prunelliers	Prendre en compte l'hétérogénéité des élèves pour mieux maîtriser les compétences et les connaissances dans le domaine de la maîtrise de la langue et des mathématiques : - des imagiers pour des mots - accompagnement des élèves d'Ulis vers une inclusion efficace - accompagnement personnalisé des apprentissages aux nouveaux cycles 2 et 3	Agir sur le climat scolaire mieux vivre tous ensemble à l'école en développant le sens du respect, de l'entraide, de la solidarité et de la responsabilité : - une médiation pour tous - l'ouverture de l'école aux parents : des rencontres à l'école et une charte de l'école - la coéducation	Développer la sensibilité citoyenne et artistique et faire entrer les élèves dans une démarche de développement durable : - des fruits et des légumes à la récréation - un espace nature dans le quartier ouest : parcours scientifiques, parcours citoyens et parcours d'éducation artistique et culturelle
Collège	Prendre en charge la difficulté scolaire dès l'entrée au collège  Donner de l'ambition aux équipes et aux élèves pour exploiter au mieux les potentialités existantes	Assurer un climat de travail propice aux apprentissages	Eduquer les élèves à la santé et à la citoyenneté du cycle 1 au cycle 4

La synthèse des principaux indicateurs des différents projets confirme la pertinence de prioriser l'entrée dans les apprentissages et la coéducation dans le projet du réseau.

Axes généraux des projets écoles et collège du REP	Indicateurs des différents projets écoles/collège
<p><b>Langage/compréhension</b></p> <p><b>Entrée dans les apprentissages</b></p>	<p><b>Transition CM2-6ème</b>            Pourcentage d'élèves en retard à l'entrée en 6ème : 19,8%            Taux d'évitement/demandes de dérogation            Pourcentage d'élèves poursuivant l'allemand à l'entrée de 6ème            Nombre de PPRE passerelle            Nombre d'élèves de CM2 inscrits à l'Ecole Ouverte du mois d'août : 24</p> <p><b>Maîtrise des savoirs</b>            Validation du socle            Mise en place du cycle 3 (expérimentation)            Harmonisation des pratiques : évaluation, notation</p> <p><b>Accompagnement de la difficulté</b>            Pourcentage d'élèves inscrits à l'Accompagnement éducatif            Nombre d'heures de co-enseignement            Nombre d'élèves de 6ème dans un dispositif de suivi</p>
<p><b>Climat scolaire</b></p> <p><b>Relations école-parents</b></p>	<p><b>Parentalité</b>            Pourcentage d'élèves scolarisés avant 3 ans : 50%            Actions de coéducation (réunions, formations parents...)            Nombre de familles refusant le CLAS : 20%            Nombre de parents inscrits à l'EOP</p>

## Partie 2 : Plan d'action du réseau

AXE 1		
<b><i>La réussite pour tous</i></b> « Mobiliser tous les langages pour mieux apprendre »		
<b>Priorité 1 du référentiel de l'éducation prioritaire :</b> Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun		
INDICATEURS de Contexte		
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pourcentage d'élèves scolarisés en TPS 46% - 48%</li> <li>→ Nombre d'élèves FLE en maternelle &gt;50%</li> <li>→ Nombre d'élèves de PS et TPS ne s'exprimant pas en français après un trimestre de scolarisation</li> <li>→ Enquête de réseau</li> </ul>		
OBJECTIFS GENERAUX		
LIRE ET PARLER	DU LANGAGE A L'ABSTRACTION	COMPRENDRE LE SENS DES APPRENTISSAGES
Mobiliser différentes ressources langagières pour une meilleure compréhension.	Permettre une meilleure entrée dans tous les apprentissages à tous les élèves en améliorant les capacités de catégorisation et d'abstraction.	Formation à la pédagogie explicite : Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et leur permettre de mieux maîtriser les compétences et les connaissances dans tous les domaines.
OBJECTIFS OPERATIONNELS		
Renforcer la maîtrise de la langue orale de manière progressive, de la maternelle au collège. Multiplier les situations d'expression orale. Favoriser l'accès aux livres et à la culture.	Apprendre à catégoriser dès la maternelle. Confronter les élèves, de la maternelle au collège à des situations-problèmes fréquentes. Renforcer les repères spatio-temporels en créant des outils de repérage à tous les niveaux.	Etre capable de décrire l'objectif d'apprentissage. Etre capable d'exprimer et/ou de vérifier sa compréhension. Etre capable d'expliquer les concepts-clés d'une leçon. Etre capable d'évaluer la qualité de son travail.
ACTIONS liées au référentiel de l'éducation prioritaire		
<i>Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau. A l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.</i>	<i>Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème. Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.</i>	<i>Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements. Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).</i>
ACTIONS du Rep		
Cycle 1 : les cabanes à livres. Cycles 2 et 3 : la littérature pour tous. Cycles 3 et 4 : le prix de la nouvelle. Cycle 1 et cycle 4 : partage de lectures : du livre au mp3, du livre à l'image – albums contés, albums créés – livre de recettes (ex : calcul de coût, maths/techno/photo...) Du cycle 1 au cycle 2 : création d'un lexique-imagier en cycle 1 (travaillé parallèlement en catégorisation et en	Cycles 1 et 2 : des imagiers pour des mots, des imagiers pour catégoriser. Expliciter le lien entre les savoirs et leur origine dans une visée humaniste : création d'une frise collaborative dans chaque établissement. Organisation de concours mathématiques inter degrés. City-raid.	Animations pédagogiques de réseau :  Formations communes sur les enseignements explicites.  Formations communes sur les concepts-clés des apprentissages.

<p>expression orale), réinvesti pour la phonologie en cycle 2. De l'école au collège : création d'un lexique catégorisé de concepts-clés (ex : mathématiques – les figures géométriques...Géographie : les reliefs...).</p> <p>Mise en œuvre de PPRE en maîtrise de la langue (langue orale et en lecture-compréhension).</p>	<p>CLAS-REAAP (Contrat local d'accompagnement à la scolarité - réseau d'aide à la parentalité) : Apporter du soutien aux plus défavorisés et axer le soutien sur la résolution de problèmes.</p> <p>Former les enseignants aux concepts abordés : la catégorisation, l'abstraction, les mécanismes d'apprentissage, de raisonnement, les situations-problèmes.</p>	
<b>COMPETENCES ELEVES</b>		
<p>Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.</p>	<p>Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.</p>	<p>L'élève planifie ses tâches, gère les étapes d'une production, écrite ou non, mémorise ce qui doit l'être.</p>
<b>INDICATEURS</b>		
<p>Résultats aux évaluations fin GS en langue orale. Résultats aux évaluations CP en lecture – compréhension. Résultats aux évaluations et en CE2, en lecture-compréhension. Résultats au DNB à l'épreuve orale.</p>	<p>Nombre d'élèves de sixième suivis dans un dispositif d'aide (GPS, fiche suivi, tutorat...).</p> <p>Résultats des évaluations aux items du livret cycles 2 et 3 : se repérer dans le temps et dans l'espace. Résultats des évaluations CE2 (items mathématiques). Résultats du DNB (mathématiques et histoire-géographie).</p>	<p>Nombre d'enseignants formés à la pédagogie explicite.</p>

AXE 2		
<b><u>La réussite tous ensemble</u></b>		
<b>« Coopérer utilement avec les parents pour la réussite des élèves en améliorant le climat scolaire »</b>		
<b>Priorité 3 du référentiel de l'éducation prioritaire :</b>		
<b>Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.</b>		
INDICATEURS de Contexte		
➔ Nombre de familles monoparentales		
➔ Nombre de parents inscrits à l'OEP (2015/2016 : 0)		
OBJECTIFS GENERAUX		
CLIMAT SCOLAIRE	COEDUCATION	PARCOURS GLOBAL
Créer un climat favorable aux apprentissages. Faire de l'école une communauté d'apprentissage.	Favoriser la relation école/famille. Impliquer les parents dans la réussite des élèves.	Développer le sens du respect, de l'entraide, de la solidarité et de la responsabilité.
OBJECTIFS OPERATIONNELS		
Faire de l'école un lieu de vie.	Faciliter l'accès à l'école aux parents : ouvrir, communiquer, accueillir, donner du sens.....	Créer un « parcours élève » cohérent et global incluant un parcours santé, un parcours citoyen...
ACTIONS liées au référentiel de l'éducation prioritaire		
<i>Organiser des journées classes ouvertes en activité ou portes ouvertes. Former les enseignants et les personnels à la communication avec les parents.</i>	<i>Coopérer avec les parents : Prévoir et animer un espace pour recevoir les parents. Inviter régulièrement les parents pour prendre connaissance du travail de leurs enfants. Coopérer avec les partenaires.</i>	<i>Coopérer avec les partenaires.</i>
ACTIONS du Rep avec les ELEVES	ACTIONS du Rep avec les PARENTS	ACTIONS du Rep avec les PARTENAIRES
Cabanes à livre Conseil de vie collégienne Médiation par les pairs Jeux pour tous (école primaire) Mettre en œuvre le cycle 3 EMC	Aménager une salle d'accueil pour les parents au collège. Harmoniser les carnets de liaison école-famille de l'école au collège. Coordonner un « parcours parents » en intégrant toutes les actions locales dans un programme unique traduit en plusieurs langues : OEP, Clas-Reaap, cafés-parents, conférences, orientation. Mallettes maternelle, CP, sixième	Garantir : - Un parcours citoyen : Education Morale et Civique (EMC), conseil de vie collégienne, élection de délégués... - Un parcours avenir : orientation - Un parcours santé s'appuyant sur les actions du CESC : coéducation inter-cycles autour de la santé, de l'alimentation. Projet « le jeudi, c'est un fruit »... ASSR : prévention routière et formation aux gestes de premiers secours.
COMPETENCES ELEVES VISEES		
Savoir exprimer ses sentiments et ses émotions avec un vocabulaire précis. Savoir résoudre les conflits sans agressivité grâce à la maîtrise des moyens d'expression de communication et d'argumentation. Savoir travailler en collaboration.	Etre autonome et responsable, participer au vivre ensemble. Participer à l'élaboration des règles et comprendre leur rôle éducatif.	Respecter les règles communes. Respecter son corps. Respecter l'environnement.
INDICATEURS		
Validation du domaine 3 du nouveau socle Nombre de médiations par les pairs Taux de participation aux élections des parents d'élèves Taux de fréquentation Entéa Taux d'absentéisme Pourcentage d'élèves scolarisés avant 3 ans.	Taux d'évitement vers le CP – vers la 6 <sup>ème</sup> . Nombre d'exclusions Nombre de retards Nombre d'actions à destination des parents et taux de participation	

<b>AXE 3</b>		
<b><u>La réussite de chacun</u></b> « Favoriser les liaisons inter-cycle pour construire le parcours d'apprentissage de chaque élève »		
<b>Priorité 4 du référentiel de l'éducation prioritaire :</b> <b>Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative</b>		
<b>INDICATEUR de Contexte</b>		
Enquête Rep : pourcentage de réponses à l'enquête par cycle : 100% en cycle 1 – 50% en cycles 2 et 3 – 0% en collège		
<b>OBJECTIF GENERAL</b>		
<b>Créer une culture de réseau</b>		
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>		
Connaître les axes du projet et les mettre en œuvre.	Favoriser les temps de travail collaboratifs	Construire le parcours d'apprentissage des élèves en équipe : garantir la continuité pédagogique
<b>ACTIONS liées au référentiel de l'éducation prioritaire</b>		
<i>Construire, mettre en œuvre et évaluer le projet de réseau collégalement.</i>	<i>Mise au point de programmations pédagogiques et éducatives. Préparation et analyse de séances communes d'évaluations. Mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux. Renforcement de la continuité pédagogique</i>	<i>Partage des difficultés des élèves en équipe pluridisciplinaire. Renforcement de la continuité pédagogique inter-degrés pour les élèves en difficulté.</i>
<b>ACTIONS DU REP</b>		
Définition collégiale des axes et des actions, des modalités d'évaluation du projet Rep. Communiquer et informer l'ensemble des acteurs du réseau sur les actions pédagogiques de chaque cycle. Actions de réseau conviviales.	Conseil école-collège. Groupes de travail de liaisons : - Fonctionnelles (inter cycles) - Professionnelles (formations communes) - Pédagogiques (par projets) - Expérimentales Groupes de travail sur les imagiers Groupes de travail sur les programmes	Cellules de veille. Réunions de suivi des élèves en difficulté (EE, Rased...) Conseils de cycle pour les élèves en difficulté. Travail partenarial.
<b>COMPETENCES VISEES</b>		
Connaître le réseau Lamartine (projet, équipes). Inscrire son action enseignante dans une action collective visant à réduire les inégalités.		
<b>INDICATEUR</b>		
Nombre d'enseignants inscrits dans un groupe de travail lié au projet du REP.		
<b>EVALUATION PROFESSIONNELLE</b>		
Les enseignants montrent une bonne connaissance des axes du projet de réseau.	Les enseignants ont une bonne connaissance des actions menées en amont et en aval de leur propre action.	Les enseignants ont une bonne connaissance de la situation globale de leurs élèves en difficulté.

#### **IV. Demandes de formation**

Pour la mise en œuvre de son projet, le Réseau d'éducation prioritaire Lamartine a identifié trois actions de formation nécessaires :

- Mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et leur permettre de mieux comprendre le sens des apprentissages (pédagogie explicite, évaluation...)
- Améliorer les capacités de catégorisation, d'abstraction et de raisonnement chez l'enfant et l'adolescent, un enjeu pour la maîtrise de tous les langages ?
- Mieux communiquer avec les familles, un enjeu de réussite éducative.

## **Partie 3 : Organisation et fonctionnement du réseau**

### **I. Les instances du Rep**

#### **a. Comité de pilotage**

Le comité de pilotage du réseau se réunit au moins deux fois par an et porte le projet de réseau dans toutes ses dimensions (élaboration, mise en œuvre, évaluation). Il est composé des pilotes du réseau (Principal, IEN, IA-IPR référent) assistés du coordonnateur et des directeurs d'école. Les partenaires du réseau y participent également en fonction des projets qui seront menés en partenariat. Peuvent s'associer, selon les besoins, des enseignants porteurs de projets particuliers. Ce comité de pilotage valide le projet de réseau préalablement élaboré en appui sur le référentiel de l'éducation prioritaire et les priorités du conseil école-collège. C'est aussi le comité de pilotage qui élaborera et suivra un tableau de bord local de la mise en œuvre des actions du projet de réseau.

#### **b. Conseil école-collège**

Le conseil école-collège a pour objectif de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Cet objectif profite notamment aux élèves les plus fragiles. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du réseau. Il est coprésidé par le principal du collège et l'IEN en charge de la circonscription du premier degré. Il se réunit au moins deux fois par an et établit le programme d'actions pour l'année en cours et le bilan des réalisations. Cette année, le conseil école-collège du Rep Lamartine se consacre à la mise en place du nouveau cycle 3. Des groupes de travail disciplinaires se concertent sur les programmations.

#### **c. Comité pour l'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) inter-degrés**

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter-degré est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé. Le CESC organise le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter. Il se réunit deux fois par an pour mettre en œuvre les quatre missions dévolues au CESC inter-degré :

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté
- préparer le plan de prévention de la violence
- proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risques.

Citoyenneté	Etablissement(s) concerné(s)	Niveau(x) concerné(s)	Acteurs et Partenaires	Détails de l'action
Médiation par les pairs	CLG	Cycle 4	APS et équipe pédagogique	Confection d'une vidéo Promotion de l'action Entretiens de recrutement Formation des médiateurs
Education au respect	E.E Prunelliers	CM2	Association PasSage	
Visite des lieux de culte	E.E Prunelliers	CM1	Association PasSage	
Formation des délégués	CLG	Cycle 4	CPE et enseignants et AS	Intervention liminaire d'un élu local, échanges avec les délégués Module de formation
CVC Conseil de Vie Collégienne	CLG	Cycle 4	CPE et direction	Elections, réunions et préparation d'évènements
Collecte de jouets	CLG EM Lauchacker	Cycle 4	CPE et direction	Bourse aux jouets Marché de Noël du collège
Apprentissage de la citoyenneté	CLG	6è	APS et CG	Jeu de « Loi »

Parlons cash !	CLG	5è/3è	Uniscité Bischheim	Sensibilisation à la gestion et à la valeur de l'argent
Cityraid	E.E Prunelliers CLG	CM2/6è	Educateurs JEEP CLJ	Parcours d'orientation en milieu urbain (Citoyenneté, solidarité, sport)
Exposition 9/13	E.E Prunelliers CLG	CM2-6ème	Académie Coordonnatrice REP	
Exposition " 13/18 Question de justice"	CLG	4è	Educateur PJJ Coordonnatrice REP	
Prévention routière ASSR Porter secours APS - PSC1	CLG EM-EE	5è/3è	AED	Demande de subvention Contrat de ville : mannequins, vélos, traçages, intervenants.
"Une nouvelle au collège" Thème : « Vivre ensemble »	CLG Lamartine, Le Ried, E.E Prunelliers et République	6° / CM2 Ulis	Enseignants Documentalistes Bibliothèque Boecklin	
Harcèlement / Cyber-harcèlement	CLG	6è/ 5è	APS-AS Thémis / MAE	Interventions en cours 2 classes de 6 <sup>ème</sup> sur 3. 3è classe à venir Demande de subvention Cesc
Odyssée citoyenne	E.E Prunelliers	CM2	Thémis	
# Collège Citoyen	CLG	4 D	CPE / Thémis	
Prévention pétard	CLG	4è	Police Nationale	
Lutte contre les discriminations filles / garçons	CLG	5è -4è	AS-APS suite formation OLF67	
Semaines à thèmes	CSF Victor Hugo	Tous	Equipe du CSF	Semaine des droits de l'enfant Semaine de la mobilité Semaine du développement durable Semaine de la solidarité



#### d. Liaisons inter-cycles

Les liaisons entre les quatre cycles sont mises en œuvre pour renforcer la cohérence et la continuité pédagogique. Les directeurs, la coordonnatrice de réseau et les enseignants concernés se réunissent pour définir un programme d'action de liaison pour l'année scolaire. Les actions de liaisons retenues poursuivent des objectifs pédagogiques inscrits dans le projet du réseau Lamartine. Elles forment également un axe de travail important pour sa mise en œuvre. Cela garantit un parcours élève continu, sans rupture de parcours, permet de veiller particulièrement à la validation du socle commun de compétences grâce à l'échange, la mutualisation et l'enrichissement des pratiques pédagogiques.

ACTIONS de LIAISONS ECOLE/COLLEGE	
Titre	Descriptif
Réunion de rentrée	Intervention conjointe aux réunions de rentrée.
Réunion préparatoire à l'entrée en 6ème	Réunion d'information pour les parents animée de manière conjointe.
Accompagnement éducatif	Mise en place d'un groupe d'aide aux devoirs à destination des élèves de CM2 qui auront un PPRE Passerelle pour leur entrée au collège.
Réflexion nouveau cycle 3	Réorganisation / mise en place de groupes de besoins sur les 3 niveaux du cycle pour une meilleure prise en charge de l'hétérogénéité des élèves et diminuer l'amplitude de différenciation. Réflexion en Maîtrise de la langue et en Mathématiques en lien avec les compétences des élèves identifiées en creux.
Ecole ouverte	Proposition aux élèves de CM2, scolarisés à la rentrée prochaine au collège Lamartine de s'inscrire aux activités de l'école ouverte se déroulant en fin de vacances scolaires.
Stage de remise à niveau au collège	Identification et prise en charge d'élèves de CM1 et de CM2 nécessitant de renforcer des compétences non maîtrisées (et bénéficiant éventuellement d'un PPRE Passerelle) en Maîtrise de la langue et en Mathématiques pour un stage de remise à niveau au collège encadré par les professeurs des écoles ou de collège.
Concours Maths sans frontières	Participation au concours Maths sans Frontière en promouvant le travail d'équipe (équipes mixtes constituées d'élèves de CM2 et de 6ème).
Prix de la nouvelle	Motivés par la rencontre d'un écrivain, les élèves doivent lire 6 nouvelles. Un livret d'accompagnement leur est proposé comme support de travail. Les élèves de CM2 et de 6ème se rencontrent ensuite afin d'élire leur nouvelle préférée et pour rencontrer l'auteur.
... en Allemand	Séances se déroulant au collège qui permettront aux élèves de découvrir ce qu'est un cours d'allemand au collège ce qui les conduira à développer des stratégies leur permettant de comprendre un texte et un document sonore.
Parcours d'orientation artistique	Parcours d'orientation / jeux de piste pour se repérer dans le collège en utilisant des œuvres plastiques : travail en amont sur les œuvres d'art exploitées, reconstitution de l'œuvre utilisée pour le jeu de piste.
Course d'orientation	À concevoir

## **II. Accueil des moins de trois ans**

*Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012*

Les deux classes-passerelles accueillent 38 élèves de moins de 3 ans. Le taux de scolarisation s'élève à presque 50%. Les facteurs favorisant un tel taux de scolarisation ainsi qu'une fréquentation régulière résultent d'adaptations spécifiques pour l'accueil des enfants.

- Organisation pédagogique dans l'école : les classes de TPS sont spécifiques. On ne mélange plus des élèves de 2 ans avec des élèves plus grands afin de bien marquer la particularité de ce projet, de rassurer les parents, de permettre les adaptations pédagogiques.
- Impulsion de l'IEN pour demander aux directrices d'avoir une action volontariste envers les familles pour porter les effectifs à 20 élèves par classe.
- Concertation efficace avec la mairie : investissements financiers, reconnaissance de la spécificité de l'accueil des élèves de 2 ans, souplesse dans les modalités d'inscription (autorisées jusqu'au mois de décembre dès que l'enfant a deux ans).
- Aménagement spatial des classes : mobilier adapté et petit espace de motricité intégré à chaque classe, réflexion en accord avec la commune sur l'aménagement d'espaces spécifiques proches de la classe.
- Encadrement : une PE + une ATSEM par classe.
- Formation des enseignants : une formation spécifique des enseignants chargés des classes de TPS est mise en œuvre depuis 2 ans dans la circonscription (groupe de travail, réflexion sur les rythmes, sur l'entrée dans le langage, concertation avec les structures de petite enfance du quartier...) et désormais relayée par la mission départementale maternelle.
- Pilotage pédagogique : les projets d'écoles doivent comprendre une fiche-action spécifique pour les classes de TPS.

## **III. Expérimentation (article 34) : R'accroche**

Dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>, le collège Lamartine accueille environ un tiers d'élèves en grande difficulté qui donnent des signes importants de décrochage. Si rien n'est fait, ces élèves perdent progressivement le lien avec les apprentissages, la classe, le collège... Ils s'absentent, errent dans le quartier et peuvent se marginaliser. Le collège Lamartine est concerné par le phénomène de sortie sans orientation.

Le dispositif « R'accroche » du collège Lamartine consiste en un repérage et une prise en charge individualisée de la difficulté scolaire et d'adaptation aux règles du collège et à l'enseignement collectif en classe qui font obstacle au processus d'apprentissages.

Deux idées fortes ont guidé le projet :

- Voir différemment l'élève qui « dysfonctionne »
- Unir les volontés et les compétences pour prendre en charge l'élève dans sa globalité
- Réintégrer l'élève en classe, lui redonner l'envie d'apprendre, viser une orientation positive en fin de collège

R'accroche est un dispositif de prise en charge du décrochage comprenant :

- Une équipe de repérage et de suivi pluridisciplinaires
- Des lieux et des personnels différenciés selon les problématiques et les âges
- Des temps « hors classe » pour travailler de manière individualisée
- Des liens entre différentes instances: équipe pédagogique/direction/équipe médicosociale/partenaires extérieurs/famille...
- Une volonté partagée de ne pas en faire un dispositif stigmatisant mais plutôt une dynamique de ré-enclenchement des apprentissages.

Le dispositif est multiforme :

- Gagner son Parcours de 6<sup>ème</sup> (GPS)
- 5/5 en 5<sup>ème</sup>
- 4<sup>ème</sup> Parcours Avenir
- RECLIC
- Point « écoute »
- Accompagnement à la parentalité
- Action des partenaires extérieurs : tutorat éducatif/recherche de stage/aide à l'orientation/mesure de responsabilisation/suivi social
- Les élèves sont orientés à partir du point élève formé de l'équipe interne (1 fois par semaine) et de la cellule de veille éducative formée d'une équipe élargie (toutes les 6 semaines).

Le dispositif est renforcé par la mobilisation de ressources externes à l'établissement : intervention d'une psychologue (Lati), équipes de la prévention spécialisée (JEEP / Conseil Général / ville de BISCHHEIM / mission locale), Police municipale de BISCHHEIM.

Une partie du financement est assurée par un Contrat ville : il permet de financer l'intervention de la psychologue.

Environ 25% des élèves du collège Lamartine sont concernés chaque année par ce dispositif (de 70 à 80 élèves selon les années).

75% environ des élèves ont pu retourner en classe et réduire leur absentéisme, améliorer leurs résultats scolaires et choisir une orientation en fin de 4<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup>.

On note également une très grande amélioration du climat scolaire, ce qui redonne de l'attractivité à l'établissement.